

22 mars 2021

Rapport de la commission des pétitions chargée d'examiner la pétition du 27 octobre 2020: «Pour une installation d'abri de bus à la place Bel-Air».

Rapport de M^{me} Fabienne Beaud.

Cette pétition a été renvoyée à la commission des pétitions par le Conseil municipal lors de sa séance du 27 octobre 2020. Elle a été traitée, sous la présidence de M. Arnaud Moreillon, le 9 novembre 2020. Les notes de séances ont été prises par M. Philippe Berger, que la rapporteuse remercie pour la qualité de son travail.

Texte de la pétition

(Voir annexe.)

Séance du 9 novembre 2020

Audition de M. Jean-Claude Cima, pétitionnaire

M. Cima souhaiterait modifier l'intitulé de sa pétition en «marquise rue des Moulins» pour plus de clarté de la pétition.

Il précise aussi qu'il est seul pétitionnaire mais qu'il aurait pu obtenir plus de signatures.

Il explique aussi qu'il s'est adressé aux Transports publics genevois (TPG) qui lui ont répondu que ce type d'installation était une compétence communale.

Les commissaires s'intéressent à la faisabilité de ladite installation. Le pétitionnaire répond que l'objectif de sa demande est une exécution rapide de la marquise et non une modification de l'entier de la place Bel-Air.

Les commissaires proposent d'auditionner la conseillère administrative Mme Perler à l'unanimité.

Toutefois, le président lui a adressé un courriel en date du 26 février 2021 auquel il fut répondu: «En réponse à votre e-mail, je vous précise que la Ville de Genève n'est pas propriétaire du bâtiment sis à la rue des Moulins. Le département de l'aménagement, des constructions et de la mobilité (DACM) n'est donc pas compétent pour répondre à la demande de M. Cima de prolonger la marquise de la bijouterie Franck Muller.»

Vote

Lors de sa séance du 15 mars 2021, la commission décide de rajouter ce point à son ordre du jour et propose de classer la pétition P-432, ce qui est accepté par 14 oui (4 S, 3 Ve, 2 PDC, 3 PLR, 1 UDC, 1 MCG) et 1 abstention (EàG).

Annexe: pétition P-432

P- 432

Jean-Claude Cima
3, rue des Confessions
1203 Genève

Genève, le 8 octobre 2020

RECU 10

09 OCT. 2020

Ville de Genève
Conseil municipal
Commission des pétitions
4, rue de la Croix-Rouge
1211 Genève 3

Concerne: abri usagers des transports publics, place Bel-Air

Mesdames, Messieurs,

Début octobre, les CFF ont inauguré leurs stations-gares de la ligne LS 5 *Léman Express* Genève-La Plaine. Des installations sobres, mais qui répondent aux besoins des usagers, nombreux, notamment avec des abris bien dimensionnés.

L'objet de **cette lettre pétition** est de tracer un parallèle avec la place Bel-Air, point important de transbordement des usagers des TPG, et dont l'installation des abris n'est de loin pas une réussite. A la rue des Moulins, pas moins de six lignes urbaines des TPG ont leur arrêt. Or, *aucun convoi ne s'arrête à la hauteur des abris*, forts étroits, mais à 30 m plus avant dans la rue précitée, où des milliers d'usagers journaliers attendent sans aucune protection contre la pluie. A plusieurs reprises, tant auprès de la régie (pas compétente en matière d'abris) que des services municipaux (répondants pour la construction des abris), il a été demandé de prolonger la marquise du bijoutier F. Muller sur le bâtiment des ponts de l'Ile. Or, rien ne bouge...

Lorsqu'on observe certaines dépenses d'aménagements de la Ville, on peut effectivement sourire devant le peu d'intérêt de la Municipalité face à un "petit problème" somme toute, mais qui impacte journallement tant d'usagers des TPG.

En conclusion, je vous demande, au nom de ces derniers, de bien vouloir réaliser cet aménagement.

Je vous remercie de l'intérêt que vous voudrez bien porter à la présente et vous prie d'agréer, Mesdames, Messieurs, mes salutations distinguées.

